



HAL
open science

Les singularités des terres éparses de la France d’Outre-mer

Frederic Chantreuil, Jean-François Hoarau, Isabelle Lebon, Yannick L’Horty,
Sébastien Mathouraparsad

► **To cite this version:**

Frederic Chantreuil, Jean-François Hoarau, Isabelle Lebon, Yannick L’Horty, Sébastien Mathouraparsad. Les singularités des terres éparses de la France d’Outre-mer. *Etudes Caribéennes*, 2024, 12, 10.4000/etudescaribeennes.31440 . hal-04574776

HAL Id: hal-04574776

<https://hal.science/hal-04574776v1>

Submitted on 24 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Les singularités des terres éparses de la France d’Outre-mer

The singularities of the scattered French overseas

Frédéric Chantreuil, Jean-François Hoarau, Isabelle Lebon, Yannick L’Horty
et Sébastien Mathouraparsad



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/31440>

DOI : [10.4000/etudescaribeennes.31440](https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.31440)

ISSN : 1961-859X

Éditeur

Université des Antilles

Ce document vous est offert par Université Rennes



Référence électronique

Frédéric Chantreuil, Jean-François Hoarau, Isabelle Lebon, Yannick L’Horty et Sébastien Mathouraparsad, « Les singularités des terres éparses de la France d’Outre-mer », *Études caribéennes* [En ligne], 12 | Avril 2024, mis en ligne le 19 avril 2024, consulté le 24 mai 2024. URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/31440> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.31440>

Ce document a été généré automatiquement le 7 mai 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Les singularités des terres éparses de la France d’Outre-mer

The singularities of the scattered French overseas

Frédéric Chantreuil, Jean-François Hoarau, Isabelle Lebon, Yannick L’Horty et Sébastien Mathouraparsad

- 1 Les territoires d’Outre-mer ou des Outre-mer offrent quelques caractéristiques communes qui conduisent les observateurs à les classer très souvent dans un même groupe, celui de petites économies insulaires en développement : ce sont des territoires de petite taille, insulaires (à l’exception de la Guyane), éloignés des zones d’approvisionnement principales (l’hexagone) et soumises à des contraintes d’ordre géographiques et climatiques. En réalité, ces territoires sont distincts entre eux et forcent l’œil rigoureux à ne pas considérer ce groupe comme un tout homogène, mais comme un ensemble hétérogène, dans une étendue qui permet à la France de ne jamais fermer l’œil. Ils se composent donc d’un ensemble de singularités que l’on peut relever au prisme de leur géographie (le large archipel polynésien versus la Martinique), de leur statut (DROM pour la Réunion versus Collectivité sui generis pour la Nouvelle-Calédonie) ou encore de leur histoire (colonie esclavagiste extractive pour la Guadeloupe ou de peuplement et de relégation pour la Nouvelle-Calédonie) pour ne citer que ceux-là.
- 2 C’est en partant de ce constat que les 11 et 12 octobre 2022, les premiers Actes de la Recherche Ultramarine (ARUM) se sont tenus à Paris dans le cadre des Journées Économiques des Outre-Mer. Venus de tous les laboratoires ultramarins ainsi que de plusieurs laboratoires hexagonaux, un grand nombre de chercheurs en Sciences Humaines et Sociales travaillant sur les problématiques des Outre-mer se sont réunis pour analyser les territoires des Outre-mer dans une approche pluridisciplinaire, et nourrir des échanges à la fois académiques et ouverts aux acteurs politiques et institutionnels. Des recherches portant sur tous les Outre-mer français et adossées à différentes disciplines (économie, géographie, droit, géopolitique, gestion...) y ont donc été présentées.

- 3 L'exhaustivité des problématiques, des territoires et des laboratoires a été rendue possible par la réunion du réseau ATOM (Atelier d'analyse des économies d'Outre-mer) qui a déjà organisé de nombreuses manifestations thématiques sur les Outre-mer et de la fédération TEPP (Théorie et Évaluation des Politiques Publiques) qui réunit plus de 300 chercheurs. Ce colloque a bénéficié du soutien de nombreuses institutions qui ont souhaité être partenaires du projet, le Conseil Économique, Sociale et Environnemental (CESE) qui a accueilli la manifestation, et celles qui l'ont soutenu financièrement et matériellement : le Ministère des Outre-mer (MOM), l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), la Région Réunion et la Maison de la Recherche en Sciences Humaines (MRSH) de Caen.
- 4 Le colloque a été volontairement ouvert à toutes les problématiques importantes pour les Outre-mer et de nombreux acteurs institutionnels actifs sur ces territoires ont été sollicités.
- 5 Une dizaine de sessions traitant des thématiques chères aux Outre-mer telles que le développement insulaire, les discriminations, les inégalités, la précarité et la pauvreté, les risques sanitaires et climatiques, l'organisation des marchés, le développement durable, le tourisme ou encore la gouvernance ont été organisées. En tout, une trentaine de contributions ont été présentées.
- 6 Trois sessions plénières, faisant intervenir des chercheurs reconnus internationalement, ont également été proposées sur les thèmes suivants : « L'Outre-mer dans sa diversité » (Pr de géographie Jean-Christophe Gay), « Les Outre-mer dans l'espace international. Jeux d'échelles, de pouvoirs et de souverainetés » (Pr de sciences politiques Fred Constant), et « Le développement durable des petits États insulaires en développement » (Pr de sciences économiques Patrick Watson). Enfin, trois tables rondes ont été organisées pour affirmer le lien du monde académique avec la sphère socioéconomique et institutionnelle. Elles ont notamment mobilisé des intervenants du CESE, du MOM, de l'Agence française de Développement (AFD), de la Région Réunion, de la Région Guadeloupe et de l'INJEP. Ces tables rondes ont respectivement porté sur les enjeux de développement économique ultramarin, l'insertion des jeunes en Outre-mer, et l'environnement, la transition énergétique et le développement durable.
- 7 Ce numéro spécial vise à restituer différentes contributions autour de quelques-uns des thèmes majeurs abordés durant le colloque ARUM 2022. En premier lieu, c'est la question statutaire et institutionnelle des Outre-mer et son évolution qui se pose à travers trois dimensions : géopolitique, histoire du droit et droit des successions.
- 8 Dans un premier article intitulé « La place des Outre-mer du Pacifique dans la stratégie française et l'architecture régionale de sécurité », Caroline Gravelat propose de s'interroger sur la place réelle des collectivités françaises du Pacifique à la fois dans les stratégies nationale et européenne ainsi que dans l'architecture régionale. Elle met notamment en lumière le fait que l'action de la France dans le Pacifique s'inscrit dans une architecture complexe qui mêle les territoires français, nationaux et supranationaux, et assure la sécurité et la stabilité de la région Pacifique. Elle permet de comprendre la place réelle des collectivités françaises du Pacifique dans les stratégies nationale et européenne comme dans l'organisation de la sécurité régionale. Dans la contribution suivante, titrée « Protectionnisme colonial et liberté générale à l'époque révolutionnaire », Didier Destouches déploie sa réflexion dans le contexte de l'évolution statutaire et institutionnelle des Outre-mer français. Il propose, d'utiliser les enseignements de l'histoire pour éclairer les analyses actuelles portant sur l'adaptation

des institutions françaises en Outre-mer. S'inscrivant dans le temps long en étudiant l'évolution statutaire des Outre-mer français dans une perspective historique, il s'interroge sur l'origine du processus juridique et institutionnel qui a abouti à l'établissement des règles présidant aux relations entre l'État central et les éléments périphériques de son territoire situés en Outre-mer. Pour clore cette première partie, Vinaly Phrakhaytong et Karine Larifla Duro se livrent, dans l'article intitulé « L'effectivité des lois sur la sortie de l'indivision successorale en Outre-mer atlantique », à l'exploration des mécanismes bloquants en matière d'indivision successorale. Elles proposent de fournir des explications quant à ce qui fait obstacle à la mise en application du dispositif Letchimy, afin de tenter de trouver des solutions pour débloquer ces situations.

- 9 L'étude des Outre-mer suppose naturellement de prendre en compte les spécificités de leur localisation. Leur insularité, leur isolement relatif sont à l'origine d'importants coûts de déplacement, alors que leur situation géographique les expose à des aléas climatiques récurrents. Mais ces territoires bénéficient aussi de réels atouts qui peuvent être le tourisme ou des ressources naturelles, comme par exemple le nickel en Nouvelle-Calédonie. Trois des articles de ce numéro spécial développent des questions liées aux contraintes et opportunités de la géographie des Outre-mer.
- 10 Certains espaces insulaires sont en marge, mal ou peu reliés aux autres îles. À travers l'article « La desserte aérienne de La Réunion et de Mayotte ou les enjeux d'accessibilité de deux départements français de l'océan Indien », Marie-Annick Lamy-Giner propose de mener une comparaison, en termes de transport et de mobilité, entre les deux départements français de l'océan Indien, La Réunion et Mayotte et montre que les espaces insulaires ne connaissent pas tous le même niveau d'accessibilité.
- 11 Les enjeux de la géographie ne s'arrêtent cependant pas là. Ils se traduisent également en termes d'exposition aux aléas climatiques, mais aussi de ressources dont certains territoires disposent, surtout quand ces ressources dépendent fortement d'un secteur en particulier.
- 12 Patrice Borda et Allan Wright proposent dans l'article « Naviguer avec les marées : croissance, cycles économiques et catastrophes naturelles dans les Caraïbes et en Amérique Centrale » d'examiner la résilience des économies caribéennes dans un contexte où les chocs climatiques et environnementaux (tremblement de terre, cyclones, inondations...) se font de plus en plus fréquents. Ils se penchent sur le rôle des chocs liés aux catastrophes sur 10 pays des Caraïbes et de 7 pays d'Amérique centrale à partir d'un modèle d'équilibre général stochastique dynamique (DSGE) à agent représentatif et à un seul secteur et analysent selon les chocs à quelle vitesse les territoires retrouvent une situation d'équilibre.
- 13 Les ressources naturelles sont des avantages évidents pour les territoires qui en bénéficient. Cependant, le bénéfice obtenu dépend de la façon dont les gains obtenus se diffusent ou pas dans l'économie locale. Ainsi, la Nouvelle-Calédonie est un territoire dont la production de nickel est significative au niveau mondial, Frédéric Chantreuil et Isabelle Lebon s'interrogent dans leur article « Inégalités de niveau de vie en Nouvelle-Calédonie, l'impact du nickel : Mesure et décomposition » sur la façon dont l'activité minière structure le territoire. Plus précisément, ils s'intéressent aux niveaux de vie mesurés à partir des caractéristiques des logements et des équipements des ménages. Ils mesurent la contribution de l'activité minière à l'évolution des inégalités pour

apprécier la diffusion des bénéfices de l’activité minière à l’ensemble de l’économie calédonienne.

- 14 Finalement, les deux derniers articles de ce numéro spécial abordent la question de l’entrepreneuriat en Outre-mer. Cette problématique est également fondamentale sur des territoires fortement touchés par le chômage, alors que la valorisation des ressources locales humaines et matérielles n’est pas toujours au rendez-vous.
- 15 Entreprendre en Outre-mer est une question qui rejoint parfois celle des conséquences a priori néfastes du changement climatique, lorsque ces conséquences sont abordées sous l’angle des ressources qu’elles pourraient constituer plutôt que des problèmes qu’elles imposent de résoudre. C’est notamment le cas de la contribution proposée par Katie Lanneau et Maurice Bilionière. Depuis quelques années, les littoraux caribéens sont en effet particulièrement impactés par l’échouement des algues sargasses. Face à ce choc naturel, de nombreux questionnements sont posés pour une valorisation de ce déchet. Dans l’article intitulé « Une approche prospective des coûts de la chaîne logistique amont par la méthode Preva dans un contexte de valorisation des algues sargasses », les deux auteurs proposent de conduire une approche prospective afin d’étudier une valorisation des processus de coûts selon la méthode activity-based costing (ABC) pour évaluer simultanément les flux financiers et les flux physiques d’un processus logistique.
- 16 Mais la problématique des entreprises en Outre-mer ne se limite pas à celle des ressources. La gouvernance exerce en également un rôle sur la performance des entreprises. Les contextes des sociétés étant différents, l’application de règles de gouvernance identiques semble discutable, car elles peuvent se révéler inadaptées. Dans tous les cas, la répartition de la richesse reste néanmoins un enjeu majeur pour les acteurs qui affichent tous des intérêts différents, ce qui peut introduire des rivalités dans le processus de décision. À partir d’un échantillon de 22 entreprises guyanaises, Paul Roselé Chim se propose d’étudier dans l’article « La gouvernance : étude d’un échantillon de 22 entreprises en Guyane française » les différents types de gouvernance d’entreprise pour comprendre notamment la façon dont les parties peuvent être correctement satisfaites, ainsi que les objectifs de gestion qu’il convient d’attribuer aux dirigeants.

AUTEURS

FRÉDÉRIC CHANTREUIL

CEMOI, Université de La Réunion, Faculté de Droit et d’Économie
frederic.chantreuil@univ-reunion.fr

JEAN-FRANÇOIS HOARAU

CEMOI, Université de La Réunion, Faculté de Droit et d’Économie
jfhoarau@univ-reunion.fr

ISABELLE LEBON

CREM, Université de Caen Normandie, MRSH
isabelle.lebon@unicaen.fr

YANNICK L'HORTY

ERUDITE Université Gustave Eiffel
yannick.lhorty@univ-eiffel.fr

SÉBASTIEN MATHOURAPARSAD

CREDDI, Université des Antilles et PEP, UFR Sciences juridiques et Economiques
Sebastien.Mathouraparsad@univ-antilles.fr